



ENVIRONNEMENT-INDUSTRIE

ASSOCIATIONS

(Loi du 1^{er} juillet 1901.)

(Les déclarations d'association sont reçues par les services préfectoraux qui assurent leur transmission à la Direction des Journaux officiels.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1967.)

02 - AUBE

1 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. Action locale Confédération nationale des logements de défense et logement de Saint-Quentin et environs. Objet : organiser la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme. Siège social : chez le président, M. Lathieu (Victor), 19-134, rue Marcel-Bugata, 02100 Saint-Quentin, ou chez le secrétaire, 2/504, rue Herz, 02100 Saint-Quentin.

avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. Association des résidents de Fleisis du Mail. Objet : sauvegarde des intérêts communs des résidents adhérents. Siège social : 17, boulevard de la 1^{re}, 02200 Soissons.

avril 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Thierry. Association Amicale des anciens élèves des écoles primaires de Château-Thierry ou Petite A change son titre, qui devient : Association Amicale des anciens et anciens élèves des écoles primaires laïques de Château-Thierry, de Petite A. Siège social : site de l'Arquebuse, place Justissime-Latour, Château-Thierry.

05 - ALPES-MARITIMES

1 mars 1974. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Comité des Nées de Beauséjour. Objet : organisation et administration des fêtes publiques données pendant toute l'année à Beauséjour. Siège social : mairie de Beauséjour.

5 mars 1974. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Groupement régional des professionnels immobiliers (G.R.P.I.). Objet : organisation des modalités d'exercice de la profession et défense des intérêts des membres. Siège social : 18, promenade du Général-Lacaze, Menton.

8 mars 1974. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Association internationale des Gédéons de France. Objet : placement d'adultes en soins ou de patients de la boîte dans les hôpitaux, hôpitaux à institution divers. Siège social : chez M. Vermeil (Jean), immeuble L'Anjou, 3, boulevard Honoré-Sappia, Nice.

8 mars 1974. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Association Saint-Michel. Objet : procéder ou faire procéder à toutes les démarches préalablement à la transformation de tout ou partie de la rue Saint-Michel des à Menton, en zone piétonne ; mener toutes négociations utiles avec les collectivités locales et les pouvoirs publics afin de faciliter le bon aboutissement de l'opération ; assurer, après la réalisation de l'opération, la gestion, l'entretien, l'entretien et la promotion de cet espace urbain. Siège social : 13, rue Saint-Géral, 06000 Menton.

10 - AUBE

25 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. Amicale des chauffeurs routiers, section de Brienne-la-Vieille. Objet : défendre, dans la vie sociale et juridique, les intérêts de ses adhérents. Siège social : Baron, Jacky, Delort, Brienne-la-Vieille, 10000 Brienne-la-Vieille.

12 - AVEYRON

21 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. Club des supporters du Football-Club de Villefranche. Objet : aide financière et morale en faveur de la société Football-Club de Villefranche. Siège social : hôtel de la Bar de Ville, 12000 Villefranche.

13 - BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

26 mars 1974. Déclaration à la préfecture de Gumbrecht. Association sportive Athlétique Toulousain (A.S.T.). Objet : l'entraînement physique et de tous les sports propres à la formation physique, culturelle et morale. Siège social : 342, avenue du Prado, 13000 Marseille.

27 mars 1974. Déclaration à la préfecture de Gumbrecht. Association sportive Athlétique Toulousain (A.S.T.). Objet : l'entraînement physique et de tous les sports propres à la formation physique, culturelle et morale. Siège social : 342, avenue du Prado, 13000 Marseille.

1^{er} avril 1974. Déclaration à la préfecture de Gumbrecht. La Botellerie, club privé. Objet : réunir un comité local et organiser en commun des jeux. Siège social : 43, rue du Dragon, 13000 Marseille.

1^{er} avril 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'Association pour la défense des intérêts des entrepreneurs de l'ancien parc Saigné transfère son siège social du 5, allée Honoré-Daugny, 13009 Marseille, au 24, rue de la Magenta, 13009 Marseille.

2 avril 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Association pour l'animation des équipements collectifs de La Brétarde. Objet : promouvoir et organiser les activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs des habitants de la cité ainsi que l'entretien, la gestion et le contrôle des équipements collectifs de La Brétarde répondant à ces buts. Siège social : La Brétarde (bâtiment 1), 118, boulevard Honoré-Barrier, 13015 Marseille.

2 avril 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Environnement-Industrie. Objet : étude, coordination et promotion d'actions contre la pollution et pour la protection de l'environnement dans le département des Bouches-du-Rhône et éventuellement dans la région. Siège social : palais de la Bourse, Marseille.

2 avril 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Gyn-Lesart. Objet : favoriser le développement de la santé, de la beauté, de la force et de l'aisance de l'individu par l'organisation et des ateliers par une éducation physique rationnelle et l'organisation de leurs activités. Siège social : centre social de La Martine.

Création par la
CCIMP et l'UPE13

2 avril 1974. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Environnement-Industrie. Objet : étude, coordination et promotion d'actions contre la pollution et pour la protection de l'environnement dans le département des Bouches-du-Rhône et éventuellement dans la région. Siège social : palais de la Bourse, Marseille.

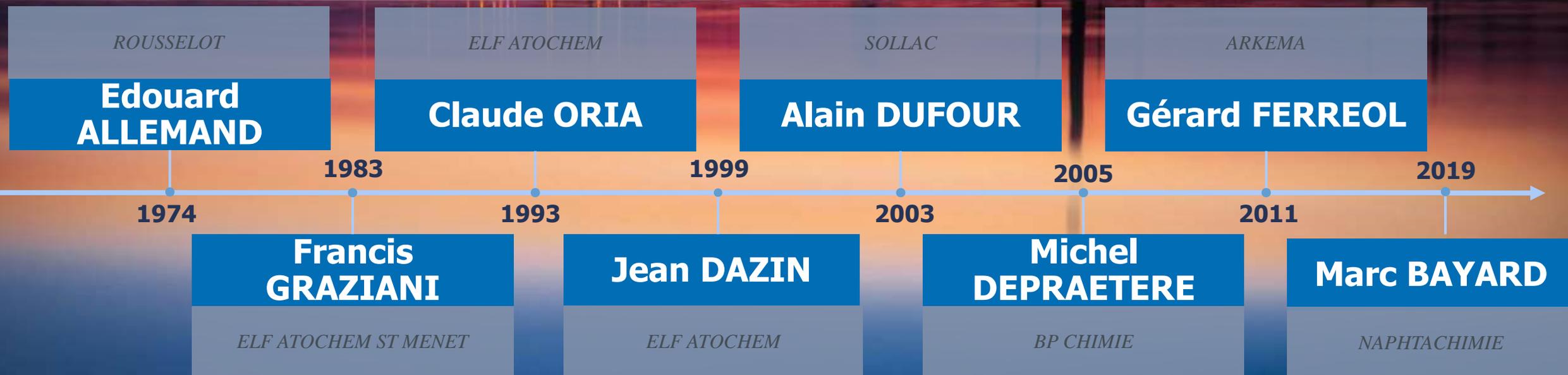


Environnement-Industrie

50 ans de présidence ...



ENVIRONNEMENT-INDUSTRIE



1977 (Sous la présidence de M. ALLEMAND)

- Modifications des statuts



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 SUR LE CONTRAT D'ASSOCIATION

1^{re} DIRECTION
1^{er} Bureau
ASSOCIATIONS

RÉCÉPISSÉ n° 8429

Le Préfet des Bouches-du-Rhône certifie avoir reçu de
M^r. *Edouard ALLEMAND*, Président
le *16* *Mai* 19*77*, une déclaration par laquelle il fait
connaître { *la constitution,*
les modifications apportées aux statuts : art. 1
et les changements survenus dans la composition du Conseil
d'Administration.

d'une Association dénommée : *Environnement Industrie*

dont le siège social est à Marseille *Palais de la Bourse,*
13 222 Marseille Cedex 1

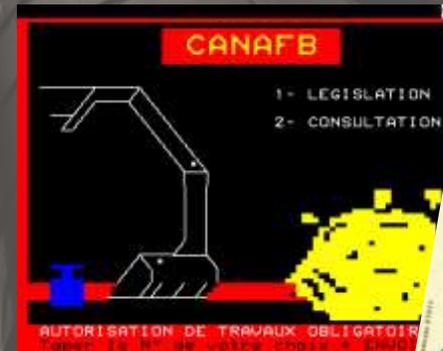
Le dernier récépissé doit être présenté à chaque demande de modification.

Marseille, le *17* *Mai* 19*77*
Pour le Préfet et par délégation :
Le Chef de Bureau,
A. Barbolosi

A. BARBOLOSI

Actions de 1983 à 1993 (Sous la présidence de M. GRAZIANI)

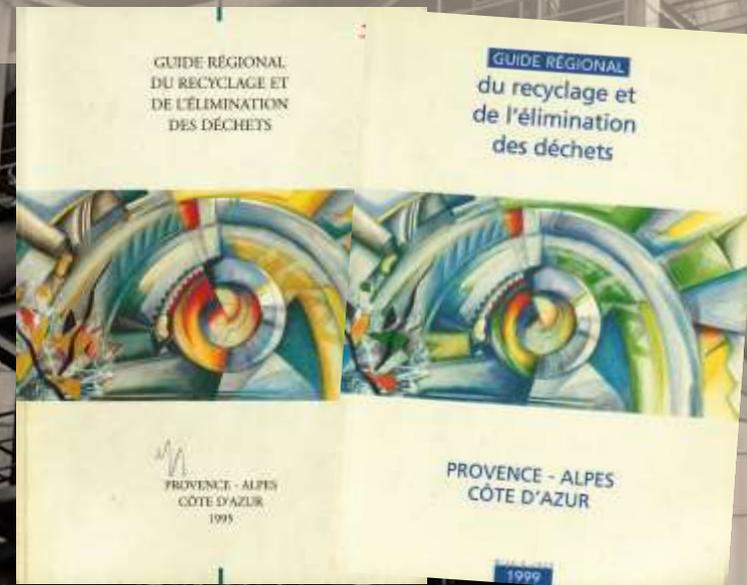
- Participation à la création du réseau Airmaraix
- Travaux du SPPPI (Déchets)
- Animation Bourse des déchets
- Communication et information du public pour les SEVESO
- Création du Cyprès
- Mise en place du serveur télématique pour la reconnaissance des pipelines 3614 CANA FB (date de lancement le 23 juin 1993)
- COMMUNICATION : Plaquette EI



Budget 1992 : 303 000 F

Actions de 1993 à 1999 (Sous la présidence de M. ORIA)

- Vice-président d' Airmaraix / Trésorier du Cyprès
- Travaux du SPPPI (Commission MAIRAN analyse des micro-polluants/ informatisation de la transmission des résultats d'analyses des effluents – groupe PPI/Alertes – Déchets revalorisation des boues industrielles (guide régional « Epandage boues industrielles » 1995 / ozone / plan régional d'amélioration de la qualité de l'air)
- EAU : Comité de Bassin
- AIR : Réunions sur la détermination des émissions de COV
- DECHETS : Animation de la Bourse des déchets / Guide régional du Recyclage et de l'Élimination des Déchets (collaboration EI / Ademe / DRIRE / Agence de l'eau)



Actions de 1993 à 1999 (Sous la présidence de M. ORIA)

- SEISME : Suivi de l'étude sismique du BRGM de la zone de Fos / GT « étude du comportement au séisme de certaines installations à risques technologique » avec SNPE



- SITES ET SOLS POLLUÉS : Participation à la réflexion autour de l'inventaire historique des friches et sites industriels pollués

- Arrivée de Marc VALENTIN à la CCIMP et à EI (1997)



- Modification des statuts :

- Assemblée Générale dans les 6 premiers mois de l'année (Vs 3 mois)
- Mandats de 4 ans avec renouvellement par moitié tous les 2 ans (Vs 2 ans et 1 an)
- Départ de M. ORIA : Extrait du Discours de M. CARDELLA, Président de la CCIMP

Budget 1996 : 504 703 F

Actions de 1999 à 2003 (Sous la présidence de M. DAZIN) - *suite*

- Cyprès : développement SIG / soutien SPPPI
- Lancement de l'Action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les installations classées (RSDE)
- Motion pour renforcer les moyens de l'association et pour la régionalisation
- Adhésion de l'UFIP et de l'UIMM (2003)



Budget 2002 : 46 800 €

Actions de 2003 à 2005 (Sous la présidence de M. DUFOUR)



Isabelle CHAMPEIX



Jean-Pierre VAN EECKE



Alain DUFOUR

- Forum « TOP INDUSTRIE » de la CCIMP
- Temps plein d'Isabelle CHAMPEIX RSDE
- 2 nouveaux bénévoles : M. VAN EECKE et Mme. GRASSART (en complément de M. BRYKS)
- COMMUNICATION – Publication des premiers bulletins semestriels



- Adhésion de 28 nouveaux membres (ASCOMETAL / LA MESTA CHIMIE FINE / ST MICROELECTRONICS / LAFARGES CIMENT CONTES / HEINEKEN ...)
- Travaux du SPPPI : GT REX

Budget 2005 : 80 000€

Actions de 2005 à 2011 (Sous la présidence de M. DEPRAETERE)

- Obtention de l'Agrément pour la protection de l'environnement et Agrément Formation



Michel DEPRAETERE



- Travaux du SPPPI : GT « Eléments importants pour la sécurité »; « risques naturels »; Guide pratique sur le risque « feux de forêt »
Guide « REX » / « Fiche G/P » / Déclaration à chaud du BARPI.
Evolution de la gouvernance – hébergement par le cyprès

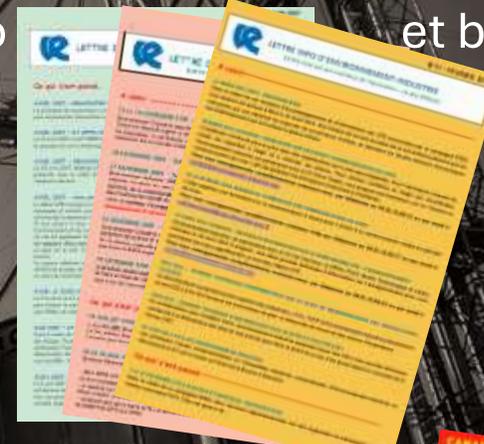
- Opposition d'EI, l'UIC et l'UFIP à la mise sur internet des rapports d'inspection de la DRIRE (aspects de concurrence et de sécurité à prendre en compte)

- Recrutement d'Aurélié FLOCH (2006) / Chloé MENARD (2009)



Actions de 2005 à 2011 (Sous la présidence de M. DEPRAETERE) - suite

- Loi NRE : formalisation des relations EI / CCIMP : convention d'objectifs annuels
- COMMUNICATION : Création Site internet d'EI, Lettre info et bulletins semestriels



- Régionalisation de CANAFB et nouveau site internet (2007)



- Nouveau statut d'adhésion : membres associés (27 adhésions)

- Action RSDE 2

- DECHETS : Mise à jour du site guide des déchets PACA
Arrêt de l'animation régionale de la bourse des déchets



Budget 2008 : 160 000€

Actions de 2011 à 2019 (Sous la présidence de M. FERREOL)



Gérard FERREOL

- Participation au GT « Plan de modernisation » de l'UIC
- COMMUNICATION : Plaquettes « RSDE Surveillance pérenne » / « Directive IED » / « refonte de la nomenclature ICPE : les rubriques 4 000 » / Refonte du site internet / Création des INFO RESEAU



- Fin du portage CCIMP et de la mise à disposition du personnel CCIMP / Adhésion de la CCIR / Nouveau portage par l'URIP
- Changement des statuts
- Recrutement de Céline LE GRAND – Développement formations et prestations / Démarrage des prestations d'assistance réglementaire récurrentes et de la veille / Détachement de ressource sur site



Céline LE GRAND

Actions de 2011 à 2019 (Sous la présidence de M. FERREOL) - suite

- Projet d'écologie industrielle et territoriale NCIS



- SPPPI : Participation à la cotisation SPPPI PACA pour le collège industrie (2015)

Démarrage du projet REPONSES (2019)



- DECHETS : Refonte du guide régional de la gestion des déchets



- AIR : APC COV

- SEISME : Mutualisation de l'étude locale pour le séisme (11 Industriels)

Budget 2018 : 273 000€

EI aujourd'hui (Sous la présidence de M. BAYARD)



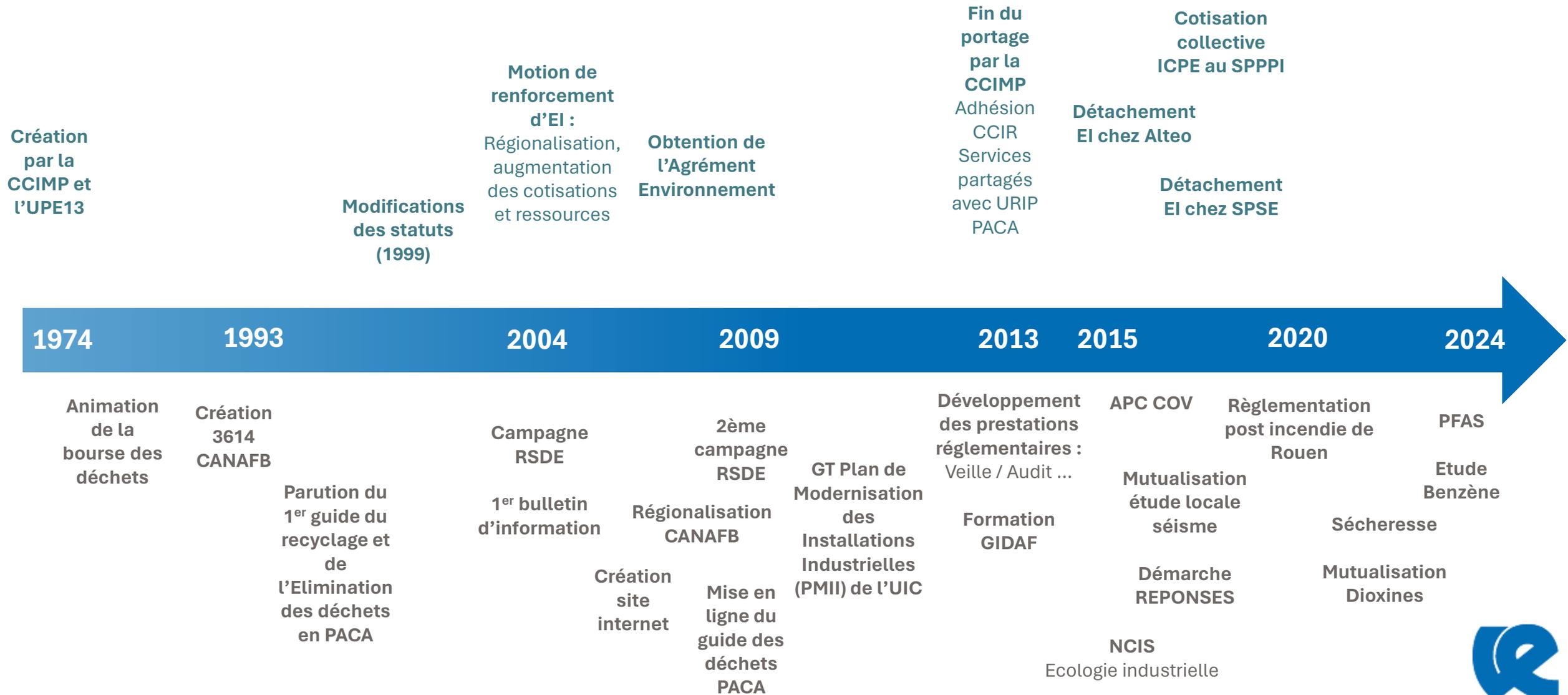
Marc BAYARD

- Dossier « eau » :
 - Sécheresse : décryptage des textes sécheresse et représentation des industriels au fil des années / réponses aux consultations des parties prenantes / échanges avec la DREAL ...
 - Sujet émergent des PFAS
- Actions de mutualisation :
 - Accompagnement mutualisation campagne de mesure des retombées atmosphériques de dioxines à Fos
 - Accompagnement à la mise en œuvre de la réglementation post incendie de Rouen / Animation des premières mutualisations de la mise en œuvre des premiers prélèvements environnementaux dans le cadre de cette réglementation
 - Animation étude pollution historique au Benzène de la zone portuaire de Lavéra
- Contribution forte au GMIF / REPONSES
- COMMUNICATION : « Le point sur l'EI »



Budget 2023 : 247 000€

Les grandes étapes de la vie de l'Association et ses actions d'importance





ENVIRONNEMENT-INDUSTRIE